



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# **Corrigé du sujet d'examen - E2 - Organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement - BTS ESF (Économie Sociale et Familiale) - Session 2015**

## **1. Contexte du sujet**

Ce sujet d'examen fait partie de l'épreuve E2 du BTS Économie Sociale et Familiale, qui vise à évaluer les compétences des étudiants dans le domaine du conseil et de l'expertise technologique. Les thèmes abordés incluent l'analyse des situations professionnelles, la gestion budgétaire et l'amélioration des pratiques dans divers contextes de vie quotidienne.

## **2. Correction question par question**

### **Question 1 : Analyse des modifications des pratiques professionnelles**

Cette question demande d'analyser les modifications apportées aux pratiques professionnelles des différents résidents présentés dans l'annexe 7.

Pour répondre à cette question, il est important de décrire chaque situation et d'expliquer les résultats obtenus grâce aux modifications apportées.

- **Résident 1 :** Achat d'un marteau-piqueur muni de poignées anti-vibrations.  
*Résultat :* Diminution des vibrations au niveau des mains et des membres supérieurs, ce qui améliore le confort de travail et réduit les risques de troubles musculosquelettiques.
- **Résident 2 :** Recommandation de la directrice aux familles d'apporter des vêtements moins contraignants pour les soins des personnes âgées.  
*Résultat :* Facilitation des manipulations pour les aides-soignantes, ce qui améliore la qualité des soins et le bien-être des résidents.
- **Résident 3 :** Installation d'un automate pour visser les bouchons et formation du salarié au contrôle qualité.  
*Résultat :* Suppression du vissage manuel, ce qui augmente l'efficacité de la production et réduit la fatigue des travailleurs.

### **Question 2 : Éléments budgétaires de Mme R.**

Cette question porte sur l'analyse de la situation financière de Mme R. à partir des éléments budgétaires fournis dans l'annexe 9.

Pour répondre, il est nécessaire de calculer les revenus et les dépenses mensuelles de Mme R. afin de déterminer son solde budgétaire.

- **Revenus mensuels :**
  - A.P.L en logement privé : 180 €
  - Salaire temps partiel : (à extraire du bulletin de paie)
  - Salaire cours particuliers : 1920 € / 12 = 160 €
  - A.P.L en F.J.T : 290 €
  - Intérêts du livret A : 36 € / 12 = 3 €
- **Dépenses mensuelles :**
  - Loyer en FJT : 480 €
  - Assurance logement : 120 € / 12 = 10 €

- Téléphone : 19 €
- Transport :  $180 \text{ €} / 12 = 15 \text{ €}$
- Crédit à la consommation : 45 €
- Loisirs : 12 €
- Mutuelle : 10 €

#### **Calcul du solde budgétaire :**

Revenus totaux =  $180 + (\text{salaire temps partiel}) + 160 + 290 + 3 =$  (à compléter selon le salaire temps partiel).

Dépenses totales =  $480 + 10 + 19 + 15 + 45 + 12 + 10 = 591 \text{ €}.$

Solde budgétaire = Revenus totaux - Dépenses totales.

### **3. Synthèse finale**

Dans ce corrigé, nous avons abordé les modifications des pratiques professionnelles et l'analyse des éléments budgétaires. Voici quelques points de vigilance et conseils pour l'épreuve :

- **Erreurs fréquentes** : Oublier de justifier les résultats obtenus, négliger de faire des calculs précis ou d'expliquer les implications des modifications.
- **Points de vigilance** : Lire attentivement les annexes et s'assurer de bien comprendre chaque élément avant de répondre.
- **Conseils** : Structurer vos réponses de manière claire, utiliser des listes pour organiser les informations et justifier chaque affirmation par des exemples concrets.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.